**Association Les Gaperons Rouges**

**Compte rendu Assemblée Générale du 25 juin 2021**

L’assemblée générale des Gaperons Rouges se tient à la Salle du Tribunal de la Maison des associations de Riom. La séance débute à 19 heures 15, en présence de :

* La présidente : Michèle Bouget
* La trésorière : Michèle Galtier
* Le secrétaire adjoint : Roland Lebeau
* Les membres du bureau : Ghislaine Laurent, Régine Jarzaguet, Judith Langer

18 adhérents sont présents, 9 pouvoirs ont été reçus.

**Ordre du jour :**

* Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale du 03/09/2020
* Rapport moral
* Rapport d’activité
* Rapport financier
* Cotisation
* Renouvellement Conseil d'Administration
* Projets 2021/2022
* Questions diverses.

La présidente, Michèle Bouget, ouvre l’AG en remerciant les personnes présentes.

**Rapport d’activité :**

Il est très succinct eu égard à la crise sanitaire et à son impact sur l’activité (aucune possibilité de se réunir pour répéter dès fin octobre 2020).

27 personnes ont renouvelé ou pris leur adhésion (38 en 2019/2020).

Agnès Mollon a préparé et dirigé 3 répétitions en septembre et octobre 2020.

De rares interventions informelles ont été faites : Flasmob lancé par Coline Malice à Riom, rassemblement du 1er mai devant la Poste de Riom, rassemblement de soutien à la Palestine le 22 mai à Clermont Ferrand (place de Jaude).

Quelques répétitions ont eu lieu au Cerey en plein air.

Le CA s’est réuni 2 fois.

Le rapport d’activité est approuvé à l’unanimité.

**Rapport financier :**

La trésorière présente le bilan financier et indique que les documents comptables sont disponibles pour être consultés.

|  |
| --- |
| **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2020/2021** |
|  |
| **DÉPENSES** | **RECETTES** |  |
| Assurances (MAIF) | 113,65 €  | Subvention | 230,00 € |  |
| Frais divers | 320,00 € | Cotisations | 550,00 € |  |
|   |   |   |   |  |
| TOTAL | 433,65 € | TOTAL | 780,00 € |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020/2021** |  |  |
| ENCAISSE DÉBUT EXERCICE 2020/2021 | 5 362,71 |  |  |
|  |  |
| RÉSULTAT DE L’EXERCICE | 346,35 |  |  |
|  |  |
| NOUVELLE ENCAISSE APRÈS RÉSULTAT | 5 709,06 |  |  |
|  |  |
|  |  |  |  |  |
| Poste "Frais divers" : vidéo promotionnelle pour 300 € et 20 € à l'association "La Sauce Musicale" pour un lien internet pour Agnès. Poste "Subvention" : subvention de la Mairie de Riom.  |  |
|  |
|  |

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité. Quitus est donné à la trésorière.

**Cotisation :**

Proposition est faite par le bureau de maintenir la cotisation à 30,00 € pour les nouveaux adhérents et de ne demander aucune cotisation pour les adhérents de l’an dernier qui ont vu, en raison de la situation générale, leur saison tronquée.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

**Renouvellement du CA :**

Rappel des membres du bureau actuel : Michèle Bouget (présidente), Michèle Galtier (trésorière), Jean-Louis Faucouit (secrétaire), Roland Lebeau (secrétaire adjoint), Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit, Régine Jarzaguet et Judith Langer.

Régine Jarzaguet fait part de sa décision de ne plus faire partie du CA.

Il est demandé à l’assemblée qui souhaite présenter sa candidature pour être membre du bureau. Aucune des personnes présentes ne se propose pour être membre du bureau. Michèle Bouget, Michèle Galtier, Viviane et Jean-Louis Faucouit, Judith Langer, Roland Lebeau et Ghislaine Laurent se représentent pour un nouveau mandat. Tous sont réélus à l’unanimité

**Projets :**

* Week-end à Escoutoux : 2 dates sont à choisir. Il est décidé qu’à l’issue de l’Assemblée générale un doodle sera adressé à chaque adhérent pour choisir entre ces deux dates. (*Après l’assemblée générale, le bureau, au vu des résultats du sondage et de la situation sanitaire, a décidé d’annuler, pour cette année, le week-end à Escoutoux*).
* Agnès Mollon indique que la situation sanitaire et les conditions d’exercice de la chorale laissent des doutes quant à la reprise de l’activité et qu’elle n’a pas préparé les répétitions et le répertoire à venir. Elle propose de commencer l’année par des séances pour travailler la voix, dans la mesure où nous n’avons pas chanté depuis plusieurs mois, et évoque la possibilité de solliciter Johanne Roche pour de l’entraînement vocal. Elle se chargera de la contacter.

**Questions diverses :**

* Roland Lebeau donne lecture d’un mail que lui a adressé Solange Herbet dans lequel elle indique qu’elle souhaiterait que l’ensemble des adhérents soit associé aux décisions du bureau. Il est convenu qu’un temps d’échanges pourra être consacré, à la fin de la répétition précédant une réunion du bureau. Il est précisé que ces temps d’échanges seront limités dans la mesure où nous ne disposons plus de notre salle au-delà de 22 heures. Michèle Bouget explique, à ce propos, que pour des raisons de sécurité la Maison des associations doit être libérée à partir de 22 heures. Une partie de l’assemblée manifeste son incompréhension et son mécontentement face à une telle décision qu’elle estime arbitraire. Il est convenu que nous demanderons de plus amples explications à la Mairie de Riom et que nous chercherons une autre salle même s’il semble peu probable que cela soit possible !
* Accueil de nouveaux choristes : comme l’année dernière, il semble prudent de limiter le nombre de nouveaux adhérents compte tenu de la crise sanitaire toujours présente et d’une éventuelle jauge dans la salle de répétition. Agnès Mollon indique que 2 ou 3 personnes ont pris contact avec elle et qu’elle procédera à leur audition.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30. Il est décidé de prendre le verre de l’amitié en terrasse d’un café pour les personnes qui le souhaitent.